

DECRET N° 2024/608 DU 25 NOV 2024
portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- Vu** le décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- Vu** le décret n°93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu** le décret n°93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buea ;
- Vu** le décret n°93/037 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé II ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2022/003 du 05 janvier 2022 portant création d'Universités ;
- Vu** le décret n°2022/009 du 06 janvier 2022 portant organisation administrative et académique de l'Université d'Ebolowa ;
- Vu** le décret n°2022/010 du 06 janvier 2022 portant organisation administrative et académique de l'Université de Garoua,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans certaines universités d'Etat :

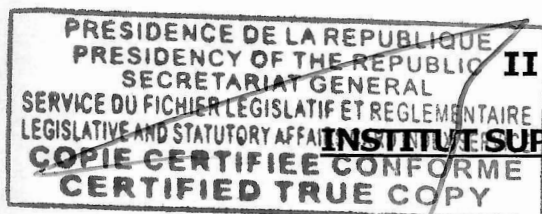
I – UNIVERSITY OF BUEA

DEPARTMENT OF DEVELOPMENT, PHYSICAL PLANT AND INFRASTRUCTURE

Director: Mr **BILONG SALOMON**, Associate Professor, previously Director of Administrative and Financial Affairs of the University of Yaounde II, in replacement of Mr Tamesse Joseph Lebel, who has been transferred to other duties.

FACULTY OF AGRICULTURE AND VETERINARY MEDICINE

Dean: Mr TAMESSE Joseph LEBEL, Professor, previously Director of Development, Physical Plant and Infrastructure in the same university, in replacement of Mr Mvondo Awono Jean Pierre, who has been placed on retirement.



II – UNIVERSITE D'EBOLOWA

**INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE DU BOIS, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Directeur : Monsieur Philippe KOSMA, Professeur, précédemment Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Garoua, en remplacement de Monsieur OMBOLO Auguste, appelé à d'autres fonctions.

III – UNIVERSITE DE GAROUA

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION
ET DU DEVELOPPEMENT**

Directeur : Monsieur OMBOLO Auguste, Maître de Conférences, précédemment Directeur de l'Institut Supérieur d'Agriculture du Bois, de l'Eau et de l'Environnement à l'Université d'Ebolowa, en remplacement de Monsieur Philippe KOSMA, appelé à d'autres fonctions.

IV – UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

Conseiller Technique auprès du Recteur : Monsieur IYA MOUSSA, Maître de Conférences, précédemment Directeur du Centre des Œuvres Universitaires dans la même Université, en remplacement de Monsieur BEDA TIBI.

DIRECTION DU CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Directeur : Madame ZANGUE ADJIA Henriette, Maître de Conférences, précédemment Directeur de l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire de la même Université, en remplacement de Monsieur IYA MOUSSA, appelé à d'autres fonctions.

ECOLE DES SCIENCES ET DE MEDECINE VETERINAIRE

Directeur : Monsieur YAOUBA AOUDOU, Maître de Conférences, précédemment Vice-Doyen chargé de la Recherche et de la Coopération à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang, en remplacement de Madame ZANGUE ADJIA Henriette, appelée à d'autres fonctions.

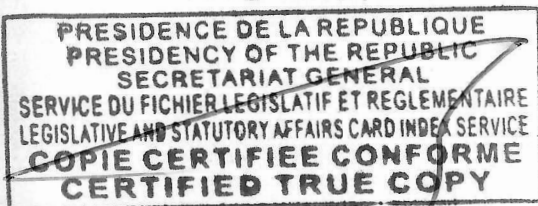
V – UNIVERSITE DE YAOUNDE II

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Directeur : Madame NYADJROH Lidwina DOPE, épouse NYONGBET GABSA, Chargé de Cours, précédemment Directeur par intérim de l'Institut Panafricain de Gouvernance, de Sciences Sociales et Humaines, en remplacement de Monsieur BILONG Salomon, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.



YAOUNDE, le 25 NOV 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA